

globant dans ses limites le comté de Charlevoix. Et, en l'année 1880 le curé de Saint-Urbain se vit appelé par Mgr Racine au poste de curé d'office de la Cathédrale. Il y arriva le 2 octobre; et, le 12, il est nommé assistant-supérieur du Séminaire. Au mois de janvier suivant (1881), il établissait l'*Œuvre Saint-François-Xavier*, destinée, au moyen de fondations de messes, à procurer les ressources nécessaires pour l'extinction de la forte dette de la Cathédrale. Dès la première année de son existence, cette *Œuvre* recueillit la somme de \$4000. Durant le printemps de 1881, M. Fafard fit un voyage aux États-Unis dans les intérêts de cette même association. Ce fut au retour de ce voyage qu'il fut nommé (14 juin) supérieur du Séminaire, par Mgr Racine.

Le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas de raconter les travaux que s'imposa M. Fafard dans l'intérêt soit de la Cathédrale, soit du Séminaire. Disons seulement que, pour les deux institutions, c'était encore l'époque de l'organisation, celle où le travail, peu glorieux, n'en est pas moins, pour cela, difficile et méritoire.

Entre temps, il s'occupa de l'organisation d'une Compagnie pour la construction d'un chemin de fer de Chambord à Chicoutimi.

En 1890, S. G. Mgr Bégin, alors évêque de Chicoutimi, voulant procurer à M. Fafard un repos relatif qui serait en même temps une récompense de ses importants services, le nomma curé de la Baie Saint-Paul, avec le titre de vicaire forain.

Sur ce nouveau théâtre, où devait se terminer sa vie terrestre, M. Fafard continua d'être l'homme actif et entreprenant qu'il avait toujours été. Sous son impulsion puissante, on vit le paisible village de la Baie Saint-Paul se transformer rapidement : aqueduc, éclairage électrique, téléphone, voilà les œuvres publiques qui rendirent bientôt témoignage de l'intérêt que portait le nouveau curé aux développements du progrès matériel de sa paroisse.

Mais l'œuvre capitale de M. Fafard, pendant son séjour à la Baie Saint-Paul, on peut même dire : l'œuvre capitale de sa vie, ce

fut la fondation de l'Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul, destiné à recevoir les malades et les infirmes de cette région de Charlevoix. Cette institution de charité, à laquelle il a légué toute sa fortune personnelle, en faveur de laquelle plutôt il en avait disposé même de son vivant, fut organisée parfaitement sous tous ses rapports, et son maintien paraît tout à fait assuré. Les Petites Sœurs Franciscaines en ont la direction. Cette communauté, qui a légué une couple de succursales, doit son organisation présente au fondateur même de l'Hospice.

Tant de travaux, tant d'activité, ont usé prématurément les forces de cet apôtre, qui n'a pu même achever sa cinquante-neuvième année. Après quelques mois d'une maladie douloureuse, sanctifiée par les sentiments d'une piété vraiment sacerdotale, et parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il s'endormit dans le Seigneur le 12 du mois d'août dernier.

Le 16 août, on lui fit des funérailles imposantes, présidées par S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi, en présence d'un clergé nombreux et de la foule des fidèles de la Baie Saint-Paul. Un ancien confrère et ami, M. l'abbé A. Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, prononça, avec une éloquence pleine d'émotion, l'oraison funèbre du vénérable défunt, dont les restes mortels furent ensuite déposés dans les caveaux de l'église paroissiale.

On ne saurait peut-être mieux définir le caractère et la carrière de feu M. l'abbé Fafard, qu'en disant de lui qu'il a été l'homme puissant par les idées, par la parole et par les œuvres.

Il n'y avait pas besoin de converser longtemps avec M. l'abbé Fafard pour s'apercevoir que l'on était en présence de "quelqu'un." Au courant de tout ce qui se passait dans les divers domaines où se déploie l'activité humaine, il se faisait des opinions sur toutes choses. Dans la discussion, c'était un adversaire peu commode, plus attentif à suivre le cours de ses démonstrations qu'à se laisser arrêter par les arguments qu'on lui opposait. Dans les affaires, il était doué de ressources singulières. N'entreprenant rien, du reste, sans

avoir bien pris ses mesures, il savait comment arriver au but; et l'on aurait peine, sans doute, à citer quelque entreprise où il n'ait pas rencontré le succès. Sous des dehors parfois sévères, il cachait des trésors de tendresse, que connaissaient bien les personnes qui vivaient dans son entourage. Il était d'une piété plutôt solide qu'expansive, et dévoué de toute son âme aux intérêts de l'Eglise.

Il n'avait pas tous les dons extérieurs de l'éloquence. Il était pourtant doué d'une remarquable facilité d'élocution, qui, ne laissant pas d'être un peu excessive, nuisait jusqu'à un certain point à l'effet de sa prédication. Somme toute, ce prédicateur était d'une puissance oratoire plus qu'ordinaire; et les foules qui se sont arrêtées au pied de sa chaire ont pu s'instruire solidement des choses de Dieu, au son de cette parole toujours nourrie et fortement convaincue.

Quant aux œuvres qui ont partout marqué son passage, nous avons déjà effleuré ce sujet. Ajoutons ici qu'il n'a pas été étranger à la fondation des premiers journaux qui ont été publiés à Chicoutimi et à la Baie Saint-Paul. Mais, sans contredire, ses meilleurs titres à la reconnaissance du diocèse sont la création de l'*Œuvre Saint-François-Xavier* en faveur de la Cathédrale, et la fondation de l'Hospice Sainte-Anne, qui intéresse plus particulièrement toute une vaste région trop isolée du reste du pays.

S'il était resté dans le monde, M. Fafard aurait probablement joué un rôle de premier ordre dans les affaires et dans la politique. Docile à la voix de Dieu qui l'appela à se dévouer au salut des âmes dans le saint ministère, il a rendu d'importants services à la religion, il n'a rien épargné pour gagner de son mieux les intérêts spirituels des populations qui lui furent confiées; et, même si l'on ne tenait compte que de ces actes purement religieux, il faudrait reconnaître encore qu'il a bien servi son pays.

Quant au séminaire de Chicoutimi qui, durant huit années, eut à sa tête un homme si distingué par son zèle, son dévouement et ses talents si anciens, il conservera pieusement la mémoire de celui qui fut son deuxième Supérieur